

FICHE PROJET N°42

INTITULE DU PROJET :

*MISE EN PLACE D'UNE REFLEXION PARTICIPATIVE SUR LA
GESTION DURABLE DE LA FORET*

LOT :

3

1. DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste en la consultation des acteurs locaux actifs dans des domaines en relation avec la forêt, dans le but de réfléchir ensemble à un mode de gestion durable de cette dernière.

Il s'agit d'un des projets élaborés au sein du GAL « Pays des Tiges et Chavées » (cf. PDS 2014-2020 du GAL).

Les aspects abordés, sur le territoire des communes d'Assesse, Gesves et Ohey, sont :

- La gestion environnementale et
- La gestion productive des forêts

Actuellement le GAL a organisé, pour les différents acteurs du secteur forestier, 2 événements en rapport avec ce projet :

- une réunion d'information et
- une «Rencontre Forêt»

Il en ressort une série de pistes mais au préalable il faut affiner la connaissance du foncier sur le territoire du GAL : avoir une meilleure connaissance des propriétés forestières du territoire et établir une carte du morcellement forestier sur les 3 communes.

Les pistes :

- Formation et information des propriétaires privés à la gestion forestière durable,
- Gestion groupée des petites propriétés privées du territoire,
- Favoriser le circuit court dans la consommation de bois d'œuvre et de bois de chauffage,
- Promotion du matériau bois auprès des entreprises de construction et entreprises de jardins,
- Sensibilisation des communes à l'utilisation de bois local dans les bâtiments publics,
- Promotion des métiers du bois,
- Circuit touristique sur les usages et métiers du bois,
- Guides forestiers volontaires,
- Organisation de rencontres entre les différents utilisateurs de la forêt,
- Diffusion du label 'Bois wallon' lancé par l'OEWB (Office Economique Wallon du Bois) à l'occasion de la Foire de Libramont 2015 et ce, à l'échelle du GAL.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Dans la forêt multifonctionnelle, il faut gérer l'espace et le temps afin de satisfaire les attentes actuelles et futures. Chacun doit pouvoir y exercer ses activités sans entraver celles des autres tout en évitant de mettre en danger les fonctions essentielles remplies par ces lieux. L'objectif est de trouver un équilibre qui réponde à toutes ces attentes.

Il est donc important d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés par la gestion durable de la forêt afin de créer des synergies entre eux.

La prise en compte de l'aspect "productivité" est également nécessaire afin de valoriser économiquement les forêts.

3. LIEN(S) AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

→1.3 Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales

→1.4 Fédérer et promouvoir les acteurs économiques locaux, leurs produits, leurs activités et leurs services, notamment les agriculteurs

→3.3 Améliorer l'efficacité de l'information aux citoyens, notamment en favorisant leur participation et leur implication dans la vie de l'entité

→4.1 Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâti, naturel et culturel ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci

→4.3 Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que les énergies renouvelables

4. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

Ce projet répond au fil rouge de la stratégie de développement car il favorise les rencontres et les synergies entre les acteurs du territoire puisqu'il s'agit de les consulter et de les mettre en présence afin qu'ils réfléchissent ensemble à la gestion durable de la forêt. En outre, l'une des pistes citées est la promotion des acteurs du secteur "bois", en particulier de leur métier.